

PARCOURS DE FORMATION

Annexe au contrat de formation

Parcours de formation individualisé de l'élève :

Adresse :

.....

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet.

Des cours théoriques collectifs en présentiel sont également dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Pensez à vérifier les horaires de ces cours, sur les panneaux d'affichage.

Parcours pratique :

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit.

Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été).

Auto-école ACR

Fait le à

Signature de l'élève

Signature du représentant légal
(pour les mineurs)

Signature du responsable
de l'établissement et cachet
de l'entreprise



Cours collectifs exposant des grands thèmes de la sécurité routière, le vendredi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 13h :

Les cours collectifs en salle animés par un enseignant de la conduite et à la sécurité routière.

Les principaux facteurs de risques au volant :

- Alcool (réglementation, effets, conséquences, sanctions).
- Médicaments et drogues (réglementation, effets, conséquences, sanctions).
- Fatigue (signes, effets, conséquences).
- Éléments distracteurs (téléphone, GPS, influence des passagers, inexpérience des - jeunes conducteurs...).
- Vitesse

Comportement en cas d'accident :

- Protéger (méthodes et outils).

- Alerter (numéro d'urgence, informations à fournir, comportement).
- Secourir (gestes d'urgence, gestes dangereux, perte de connaissance, arrêt cardiaque, hémorragie).

Comportement et compréhension avec les autres usagers

:

- Les usagers « vulnérables ».
- Les risques liés aux [motos](#).
- Les risques liés aux poids lourds et aux transports en commun.
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage, et les situations d'urgence.



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA SALLE DE CODE

| | |
|-------------------------|--|
| <u>LUNDI</u> | 11H00 – 13H00 15H00 – 19H00 |
| <u>MARDI</u> | 11H00 – 13H00 15H00 – 19H00 |
| <u>MERCREDI</u> | 11H00 – 14H00 15H00 – 19H00 |
| <u>JEUDI</u> | 11H00 – 14H00 15H00 – 19H00 |
| <u> VENDREDI</u> | 11H00 – 14H00 15H00 – 19H00 |
| <u>SAMEDI</u> | 11H00 – 13H00 |

